



## Mouvement au SPIP de Clermont-Ferrand : c'est reparti !

*Suite à la forte mobilisation des SPIP de France afin de faire reconnaître nos droits et obtenir des avancées sociales et statutaires, les 22 et 26 juillet 2016, le Garde des Sceaux puis le Président de la République avaient pris des engagements à travers le relevé de conclusions.*

***-RAPPELONS QU'AU SPIP DE CLERMONT-FERRAND 19 AGENTS AVAIENT ETE SANCTIONNES D'UN TRENTIEME-***

*Sans attendre et à moyens constants nous nous sommes réinvestis dans les projets de services (CPI, groupes de travail, prise en charge du phénomène de radicalisation, formations à l'entretien motivationnel, à l'évaluation...)*

*Or, force est de constater qu'à ce jour les engagements de l'administration n'ont pas été respectés.*

***Nous ne demandons que le respect de la parole donnée.***

*Si les OS ont reçu le 2 février 2017 un calendrier de discussions sur la réforme statutaire et l'accès à la catégorie A, rien ne garantit une fois de plus que le relevé de conclusions sera respecté.*

*En conséquences, les agents syndiqués et non syndiqués du SPIP de Clermont-Ferrand se mobilisent de nouveau.*

*Suite à l'HMI du 23 janvier 2017 et à l'AG du 9 février 2017, à la majorité, les agents ont adopté les **modalités d'actions suivantes** à compter du 3 mars 2017 :*

- communication aux médias, aux autorités judiciaires et aux parlementaires, candidats à la présidentielle*
- lancement du **jeudi noir** au cours duquel seules les permanences de service seront tenues*
- participation silencieuse aux réunions de service, CPI, groupes de travail*

Clermont-Ferrand le 17 février 2017